

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1607

présenté par
M. Isaac-Sibille

ARTICLE 53

À l'alinéa 10, supprimer les mots :

« au caractère exclusif de l'activité mentionné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.